



MAIRIE DE ROZAY-en-BRIE

Département de Seine et Marne

Arrondissement de Provins

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation : Le 16 mai 2022

Nombre de Conseillers Municipaux :

EN EXERCICE : 23

PRESENTS : 17

VOTANTS : 20

Le **lundi 23 mai 2022**, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Rozay-en-Brie, sous la présidence de Monsieur Patrick PERCIK, Maire.

MEMBRES PRESENTS A LA SEANCE :

Mr PERCIK Patrick, Maire.

M. DE MATOS Gilbert, Mme BOGHE Fabienne, Mme PIOT Valérie, M. PETER Jean-Pierre, M. LEPROUST Thierry, Adjoints au Maire

M. BLANCHARD Maurice, M. DELAVAUZ Jean-Claude, Mme MISZCZAK Brigitte, M. WILLART Stéphan, Mme MICHARD Céline, Mme DUTARTRE Sonia, Mme MICHALOWSKI Sylvie, Mme GAPPINI Valérie, M. GRANDMAIRE Serge, M. BOULANGER Yvan, Mme BOURGEOIS Bénédicte, Conseillers Municipaux.

ABSENTS REPRESENTES :

M. PEROCHEAU Sébastien pouvoir à M. DELAVAUZ Jean-Claude

M. PAILLER Hervé pouvoir à M. BOULANGER Yvan

M. NYSSSEN Alrick pouvoir à M. PERCIK Patrick

ABSENTS EXCUSÉS :

M. NASSAU Frédéric

Mme FOULON Patricia

Mme BIRON Nolwenn

ASSISTAIT EGALEMENT À LA SEANCE :

Mme PERCIK Vénissia

M. PETER Jean-Pierre a été élu secrétaire de séance.

N° 1569 : CHOIX DE L'ENTREPRISE POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU TOUR DES REMPARTS : VRD ET ECLAIRAGE

Monsieur le Maire rappelle que la commune de Rozay en Brie a lancé il y a maintenant 3 ans des études de revalorisation de la promenade du tour des remparts.

Cette promenade, d'une longueur d'environ 1400 mètres, présente un caractère paysager développé autour des remparts existants, composée d'espaces verts et de revêtement minéral. Ces portions minéralisées servant pour les déplacements piétons sont fortement dégradées et nécessitent une réfection totale.

Pour ce faire, des travaux qualitatifs vont être engagés afin de redonner à cet espace sa convivialité.

Les travaux consistent en la mise en oeuvre de matériaux bitumineux se rapprochant de la couleur terre ocre rouge sur une largeur de 3 mètres.

Les traversées des voies croisant la promenade seront traitées par des marquages au sol.

Parallèlement, des mâts d'éclairage seront installés afin d'illuminer la promenade. Ces matériels seront pourvus d'un procédé permettant de réduire l'intensité lumineuse sur une plage horaire définie.

Du mobilier sera également disposé tout au long du cheminement. Il s'agit notamment de bancs, banquettes, corbeilles et barrières pivotantes.

Il est réalisé en plastique recyclé de couleur sable ce qui participe à une démarche environnementale de recyclage.

Une consultation a été lancée le 08/03/2022 sur le support Marchés Online et le journal Le Parisien, sous le N°AO-2211-0952.

La date limite de réception des offres était fixée au 31 mars 2022 à 17h00.

2 lots sont indiqués au marché :

- Lot 1 : VRD

- Lot 2 : Eclairage public

Les prestations de chaque lot étant complémentaires, l'offre de l'Entreprise prend en compte ces relations, notamment d'un point de vue enchaînement des tâches.

Le projet distingue une tranche ferme composée de cinq phases différentes nommées « zone 1-2-3-4-5 » et d'une tranche optionnelle qui est composée d'une phase nommée « zone 6 ».

La commission d'appel d'offres s'est réunie le 01 avril 2022 à 14h30 pour l'ouverture des plis puis le 11 mai 2022 pour l'analyse des offres en présence de l'AMO, la société TECHNYS.

Les offres sont analysées en vertu des critères suivants et de leur pondération :

Prix : 40% ;

Valeur Technique : 40%.

Valeur Environnementale : 20%.

LOT 1 : VRD

8 entreprises ont remis une offre dans les délais :

Enveloppe	Entreprise	Montant (HT)	Montant (TTC)
05	WIAME VRD	764 150,64	916 980,77
06	TERE	898 797,18	1 078 556,62
07	TP 2000	764 845,04	917 814,05
08	PIAN	886 952,18	1 064 342,62
09	COLAS	851 415,00	1 021 698,00
10	EJL	948 942,73	1 138 731,28
11	PEPIN	648 553,55	778 264,26
12	SOTRABA	1 092 650,00	1 311 180,00

Pour rappel, l'estimation du maître d'œuvre se porte à **1 009 687,50 € HT (1 211 625.00 € TTC)**

Analyse des offres, par la commission d'appels d'offres

Les résultats de la présente analyse se résument ainsi :

Désignation	Pondération	WIAME	TERE	TP 2000	PIAN	COLAS	EJL	PEPIN	SOTRABA
Prix	40%	33.95	28.86	33.92	29.25	30.47	27.4	40,00	23.74
Valeur Technique	40%	40.00	37.14	36.00	40.00	36.00	40.00	20.57	29.14
Valeur Environnementale	20%	19.35	20.00	20.00	19.35	19.35	11.61	15.48	19.35
Total	100%	93.3	86.01	89.92	88.60	85.82	78,95	60.57	52.89
Classement		1	4	2	3	5	6	7	8

Après étude, la commission d'appel d'offres propose, au Conseil Municipal, un classement des candidats comme suit :

Enveloppe	Entreprise	NOTE (/ 100)	Classement
05	WIAME VRD	93.30	01
07	TP 2000	89.92	02
08	PIAN	88.60	03
06	TERE	86.01	04
09	COLAS	85.82	05
10	EJL	78.95	06
11	PEPIN	60.57	07
12	SOTRABA	52.89	08

La société WIAME VRD ayant obtenu la meilleure note, la commission d'appel d'offres propose au Conseil Municipal de choisir cette entreprise pour les travaux d'aménagement VRD du Tour des Remparts pour un montant de 764 150,64 € HT.

LOT 2 : ECLAIRAGE

QUATRE (4) entreprises ont remis une offre :

Enveloppe	Entreprise	Montant (HT)	Montant (TTC)
01	SPIE	187 467.30	224 960.76
02	SOBECA	186 870.00	224 244.00
03	SATELEC	169 959.00	203 950.80
04	EIFFAGE ENERGIE	223 353.40	268 024.08

Pour rappel, l'estimation du maître d'œuvre se porte à **183 150,00 € HT. (219780.00 € TTC)**

Analyse des offres, par la commission d'appels d'offres

Les résultats de la présente analyse se résument ainsi :

Désignation	Pondération	SPIE	SOBECA	SATELEC	EIFFAGE ENERGIE
Prix	40%	36,26	36,38	40,00	30,44
Valeur Technique	40%	31,00	34,50	40,00	28,50
Valeur Environnementale	20%	16,22	19,46	14,59	20,00
Total	100%	83,48	90,34	94,59	78,94
Classement		3	2	1	4

Après étude, la commission d'appel d'offres propose, au Conseil Municipal, un classement des candidats comme suit :

Enveloppe	Entreprise	NOTE (/ 100)	Classement
03	SATELEC	94.59	01
02	SOBECA	90.34	02
01	SPIE	83.48	03
04	EIFFAGE ENERGIE	78.94	04

La société SATELEC ayant obtenu la meilleure note, la commission d'appel d'offres propose au Conseil Municipal de choisir cette entreprise pour les travaux d'aménagement ECLAIRAGE du Tour des Remparts pour un montant de 169 959.00 € HT.

Envoyé en préfecture le 25/05/2022

Reçu en préfecture le 25/05/2022

Affiché le

Berser
Levisait

ID : 077-217703933-20220523-1569-DE

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

A L'UNANIMITE,

DECIDE de retenir la société WIAME VRD pour les travaux d'aménagement VRD (lot 1) du Tour des Remparts pour un montant de 764 150,64 € HT.

DECIDE de retenir la société SATELEC pour les travaux d'aménagement ECLAIRAGE (lot 2) du Tour des Remparts pour un montant de 169 959.00 € HT.

Fait et délibéré en séance,
Pour extrait conforme,
Le Maire,

CERTIFIE EXECUTOIRE

Reçu en Préfecture,

Le

Publié le

Le Maire,

